



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF)

Les Femmes aveugles au Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes

La Ministre Marie Laurence JOCELYN-LASSEGUE, a rencontré le Mercredi 25 avril 2007, une délégation de l'Association des Femmes Haïtiennes Aveugles en Action (FHAA) affiliée à la Société Haïtienne d'Aide aux Aveugles (SHAA). Cette délégation était composée de Madame Rachelle NOELSAINT, Madame Giselle LIGONDE et Madame Gina Tassy PERRIER accompagnée du Docteur Michel PEAN, coordonnateur de la SHAA. Les principales doléances de la FHAA-SHAA :

Au cours de cette réunion, la FHAA-SHAA a présenté les principales doléances relatives au suivi de deux conventions transmises le 30 mars 2007 au Chef du gouvernement, Monsieur Jacques Edouard ALEXIS. Cela concerne la Convention Interaméricaine pour l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'égard des Aveugles ainsi que celle des Nations Unies relative aux Droits des Handicapés.

Les femmes de la SHAA ont également faire part de leur désir de réaliser un projet de microcrédit pour 400 personnes ; de la nécessité de réduire les frais scolaires pour les aveugles notamment les femmes malvoyantes ainsi que l'urgent besoin de réhabiliter le local de la SHAA se trouvant à l'Office National d'Assurance Vieillesse (ONA).

La délégation a demandé l'appui du MCFDF en vue de réaliser deux projets au profit des femmes aveugles et des malvoyantes : l'un sur l'Art Culinaire et l'Artisanat, l'autre sur l'Alphabétisation Braille. Le coût de ces deux projets s'élève à us \$ 13,529.00. La FHAA-SHAA a informé avoir déjà pu recueillir la somme de us \$ 9,450.00 auprès du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement. Il sollicite le soutien du MCFDF pour trouver le reliquat tant auprès des instances de l'État qu'auprès du secteur privé haïtien.

La Ministre s'est engagée, dans le cadre du rôle transversal du MCFDF, à faire le suivi de ces dossiers auprès des Ministères concernés, notamment ceux des Affaires Sociales, de l'Éducation Nationale et de la Santé Publique et de la Population. Elle s'est dit également prête à contacter des bailleurs de fonds tant nationaux qu'internationaux sur la question.

Rappelons que la FHAA-SHAA a vu le jour le 8 juillet 1991. C'est une association qui a pour objectif de revaloriser la femme haïtienne aveugle, la faire connaître avec toutes ses capacités. Elle travaille aussi à l'émancipation, à la promotion économique et sociale, à l'épanouissement tout entier de toutes les femmes haïtiennes ayant un handicap visuel. Les filles de la FHAA-SHAA suivent des cours de réhabilitation fonctionnelle, de braille qui leur permettront de fréquenter plus tard une école. Des cours ménagers leurs sont également dispensés tels que: cuisine et pâtisserie, confiserie, couture, crochet, artisanat.

Rachelle ÉLIEN
Attachée de Presse
MCFDF

FHAA-SHAA
Delmas 31-33, Rue V.Ricourt #12
HT6120, P.O. Box : 555
Port-au-Prince, Haïti
Tel : Bureau (509) 249-4884
Cell : (509) 455-1751/457-9031